



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 17ème législature

### Formation professionnelle dans les territoires ruraux

Question orale n° 417

#### Texte de la question

M. Jean-Yves Bony interroge M. le ministre de l'éducation nationale sur la nécessité de soutenir l'offre de formation professionnelle et supérieure dans les territoires ruraux et plus particulièrement dans le Cantal. À ce titre, le lycée de Mauriac, établissement implanté dans un bassin de vie isolé, est spécialisé dans les métiers de l'eau et propose notamment un brevet de technicien supérieur (BTS) de qualité, reconnu et recherché par les entreprises du secteur. L'établissement souhaiterait ouvrir à la rentrée prochaine un baccalauréat professionnel dédié aux métiers de l'eau, de la chimie et du papier-carton, afin de continuer à répondre aux besoins croissants des entreprises locales - et nationales - des métiers du cosmétique, de la pharmaceutique, de l'industrie ou encore du lithium. Ce projet important pour le territoire et d'avenir répondrait à des enjeux essentiels de développement durable, de maintien de l'emploi local et d'attractivité pour tout le territoire. Il permettrait aussi de répondre à une demande croissante des entreprises du secteur qui subissent une pénurie de main d'œuvre qualifiée. Partant, il lui demande comment le Gouvernement entend accompagner ce projet de formation tourné vers l'avenir.

#### Texte de la réponse

LYCÉE DE MAURIAC

**Mme la présidente** . La parole est à M. Jean-Yves Bony, pour exposer sa question, no 417, relative au lycée de Mauriac.

**M. Jean-Yves Bony** . Ma question s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale mais c'est avec plaisir, monsieur le ministre, que je vous la pose. Je souhaite attirer votre attention sur un enjeu majeur pour nos territoires ruraux : le maintien et le développement d'une offre de formation professionnelle et supérieure qualifiante, de qualité mais également accessible à tous les élèves.

Ce sujet est particulièrement crucial dans le Cantal, département rural où l'accès à une formation conditionne à la fois l'avenir de nos jeunes et l'attractivité économique de tout un territoire, de tout un bassin de vie. C'est d'autant plus vrai que l'éloignement des centres urbains, le coût des études, le manque de transports rendent l'accès à la formation plus difficile pour nos jeunes, qui souhaitent majoritairement rester là où ils ont grandi.

Il est donc primordial de disposer d'un enseignement de proximité, permettant à chacun de se former sans être pénalisé par sa situation géographique. Le lycée polyvalent de Mauriac, situé sur le site Georges-Pompidou, s'inscrit pleinement dans cette mission : spécialisé dans les métiers de l'eau, il propose un BTS – brevet de technicien supérieur – reconnu et recherché bien au-delà des frontières du département.

Cet établissement souhaite désormais aller plus loin en ouvrant dès la prochaine rentrée un baccalauréat professionnel dédié aux métiers de l'eau, de la chimie et du papier carton, qui permettrait de répondre aux besoins concrets des secteurs de l'eau et du carton, mais aussi de l'industrie pharmaceutique et de celle du lithium.

Vous l'avez compris, ce projet est un véritable choix d'avenir, un investissement stratégique au service de nos entreprises tant locales que nationales, pleinement aligné sur les objectifs de transition écologique auxquels nous contribuons. Ma question est donc simple : l'État et le gouvernement le soutiendront-ils ?

**Mme la présidente** . La parole est à M. le ministre délégué chargé de l'industrie.

**M. Sébastien Martin, ministre délégué chargé de l'industrie** . Vous me demandez si le gouvernement soutiendra l'ouverture d'une nouvelle formation dédiée aux métiers de l'eau au lycée de Mauriac. La réponse est oui. (*M. Louis Boyard applaudit.*) La région académique Auvergne-Rhône-Alpes a en effet été fortement sollicitée pour l'ouverture de ce baccalauréat professionnel, qui a reçu le soutien de la préfecture du Cantal. Cette offre de formation répondrait aux besoins croissants des entreprises locales et nationales des métiers du cosmétique, de la pharmaceutique, de l'industrie ou encore du lithium. Les concertations menées sur le territoire ont mis en évidence l'existence d'importants besoins, liés à la présence de son partenaire Suez.

Le 7 octobre 2025, la région académique – les services de l'État – et le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes ont émis conjointement un avis favorable sur ce projet d'ouverture. Il sera donc inscrit à l'ordre du jour de la commission permanente du conseil régional du 19 décembre prochain et sa mise en œuvre est envisagée pour la rentrée 2026.

La filière fera l'objet d'un projet pédagogique adapté, articulant le BTS métiers de l'eau, qui existe déjà dans l'établissement, et ce baccalauréat professionnel. Ce projet vient soutenir et enrichir l'offre de formation dans les territoires ruraux, plus particulièrement dans votre département du Cantal. Il est indispensable de conforter les outils de formation lorsque des filières existent dans les territoires. L'État soutiendra donc le projet.

**Mme la présidente** . La parole est à M. Jean-Yves Bony.

**M. Jean-Yves Bony** . Je vous remercie pour cette réponse, qui envoie un signal positif à notre territoire. Permettez-moi de saluer ici le principal et l'équipe éducative du lycée de Mauriac, qui ont permis l'accomplissement de ce projet.

## Données clés

**Auteur** : [M. Jean-Yves Bony](#)

**Circonscription** : Cantal (2<sup>e</sup> circonscription) - Droite Républicaine

**Type de question** : Question orale

**Numéro de la question** : 417

**Rubrique** : Enseignement technique et professionnel

**Ministère interrogé** : Éducation nationale

**Ministère attributaire** : Éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [18 novembre 2025](#)

**Réponse publiée le** : 26 novembre 2025, page 10132

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [18 novembre 2025](#)